



Conseil Général-Commune de Valbirse

TNT 2019/02
24.06.2019
développée 24.06.19
PBD

Interpellation du groupe UDC/PBD lors du Conseil Général du 24 juin 2019 au sujet des responsabilités au sujet de l'école à journée continue de Malleray

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

En tant que nouvel élu membre de la commission scolaire, j'ai par intérêt visité plusieurs bâtiments et notamment celui de l'école à journée continue de Malleray (EJCM) structure parascolaire qui accueille des enfants de 1-11Harmos.

Lors de cette visite, j'ai pu constater de nombreux dysfonctionnements et manquements en matière de respect des normes de sécurité (photos annexes) de plus, le bâtiment ne correspond plus aux normes et exigences cantonales prescrites par le canton.

Selon mes informations, le bureau de prévention des accidents a en 2012 émis un rapport concernant la mise aux normes du bâtiment.

Les autorités de l'époque n'ont pas donné suite puis-ce que l'EJCM ne devait rester dans le bâtiment que de manière provisoire.

Selon plusieurs sources, l'AIB a émis un rapport alarmant concernant les normes incendie de ce bâtiment.

Un manque de place flagrant se fait sentir et au vu de l'augmentation certaine de la démographie de Valbirse et des effectifs de l'EJC, il sera urgent de repenser le concept de manière globale et si possible regrouper le site de Malleray et Bévillard en une seule unité.

Conscient que la commission scolaire (CS) de Valbirse n'a aucun pouvoir de décision dans ce dossier, étant donné que l'école à journée continue de Malleray (EJCM) est sous l'égide du syndicat scolaire de l'école secondaire du Bas de la Vallée.

Le bâtiment de l'EJCM appartenant à la commune qui loue le bâtiment au syndicat de communes.

Le Conseil municipal est prié de rapidement définir et établir les responsabilités de chacun en cas d'incendie ou d'accident grave en lien avec les normes de sécurité de ce bâtiment.

Au nom du groupe UDC PBD et sympathisants,

Maxime Ochsenbein

Valbirse, le 17 juin 2019

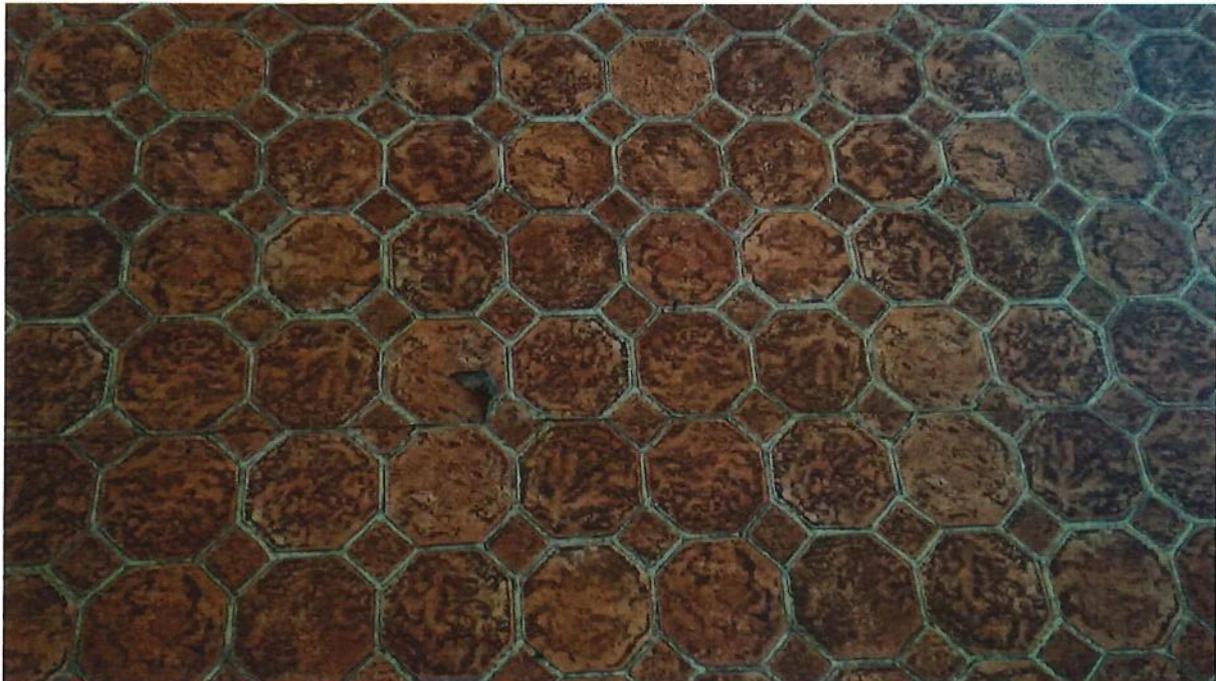
Des infiltrations d'eau sont fréquentes dans le sas d'entrée lors d'intempéries. En cas d'incendie, il serait impossible pour un enfant de sortir. Ceci ne répond aucunement aux normes de sécurité actuelle.



De nombreuses fissures inquiétantes sont présentes à diverses endroits du bâtiment.



Le sol s'affaisse à de nombreuses places, ce qui représente un risque non négligeable pour toutes personnes évoluant dans ce milieu. (Enfants, concierges, personnel d'encadrement, parents...)



La cuisine fait également office de bureau pour l'équipe éducative. Ceci ne répond aucunement aux normes d'hygiène actuelle.



Jusqu'à 25 élèves se brossent les dents à ce lavabo...



Un lave-vaisselle supplémentaire a été installé dans un réduit. Ceci ne répond sans doute pas aux normes d'hygiène actuelle.

